Observatoire
Paix / Pastoralisme / Conservation

CAMEROUN, SOUDAN, TCHAD, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Bulletin de veille sur les dynamiques régionales et nationales

N°4 / Octobre 2026
Parution trimestrielle

Veille politico-juridique

Niveau national :

Tchad : Le gouvernement affiche sa volonté de moderniser le secteur de l'élevage....2
Tchad : Circulaire du MATD relative à la prévention des descentes précoces des transhumants et sécurisation de la campagne de transhumance 2026-2027....2
Soudan : Le Gouvernement de paix et d'unité établi par la coalition Tasis confronté aux problèmes de santé animale....3

Veille documentaire & scientifique

Niveau national :

République centrafricaine : Etude sur la transhumance informelle et les zones grises dans le nord-ouest....4
Tchad : Pastoralisme et gestion des ressources naturelles dans le dernier numéro de la Revue Groupe de Recherche Espace-Climat-Environnement....4
Cameroun : État des lieux des actions Une Seule Santé et co-construction d'une feuille de route opérationnelle pour la région de l'Extrême-Nord....5
Cameroun : forum pour une transhumance pacifique et inclusive et un développement durable de l'économie pastorale....5

Niveau régional :

Webinaire régional sur le pastoralisme, la conservation et la sécurité dans la région soudano-sahélienne....6
Etude sur la démilitarisation et décriminalisation de la transhumance transfontalière en Afrique centrale....6

Veille sur les accords sociaux et les conflits

Niveau régional :

Soudan et Tchad : Le déficit des pluies précipite les mobilités saisonnières....7
Soudan et République centrafricaine : Un atelier transfrontalier pour une transhumance apaisée....7

Niveau national :

Tchad: Un atelier à Fianga sur les conflits liés aux ressources naturelles et les mécanismes traditionnels de gestion des crises.8
République centrafricaine : un cadre de concertation préfectoral pour une transhumance apaisée en Mambéré-Kadéï....8

L'observatoire de l'action régionale Borderlands

Dans le cadre de l'action régionale Borderlands – Afrique centrale (2024–2028), financée par l'Union européenne, un observatoire est développé afin de produire, structurer et partager des informations sur les dynamiques aux frontières entre la République centrafricaine, le Tchad, le Cameroun et le Soudan. Il s'appuie sur un dispositif de veille régulière, fondé sur le croisement de données de terrain, d'analyses et de contributions des partenaires, permettant de mieux comprendre les interactions entre pastoralisme, ressources naturelles et conservation, ainsi que leurs évolutions dans le temps. L'observatoire vise ainsi à renforcer la lisibilité des dynamiques en cours, à valoriser les connaissances existantes et à faciliter leur partage entre acteurs.

Ce bulletin trimestriel s'inscrit dans ce cadre et propose une synthèse des principales informations et tendances observées sur la période, partagées par les points focaux nationaux, les opérateurs de terrain et les partenaires institutionnels nationaux de l'action régionale Borderlands, afin d'éclairer les acteurs et de soutenir le dialogue et la prise de décision.

Une plateforme dédiée

Retrouvez en ligne l'ensemble des ressources de l'observatoire sur la plateforme documentaire, cartographique et analytique qui donne accès, en continu, aux données de veille, analyses, cartes et ressources bibliographiques sur les dynamiques aux frontières au Tchad, en République centrafricaine, au Cameroun et au Soudan.

↘ www.observatoire-borderlands.org



VEILLE politico-juridique

NIVEAU NATIONAL

Tchad : Le gouvernement affiche sa volonté de moderniser le secteur de l'élevage

Dans une lettre circulaire du 31 juillet relative à la préparation du projet de loi de finances 2027, les autorités tchadiennes ont annoncé l'**interdiction des exportations de bétail sur pied à compter du 1er janvier 2028**. Le gouvernement entend **leur substituer des exportations de viande transformée** afin de créer des emplois, d'augmenter les recettes publiques et de conserver une plus grande part de la valeur ajoutée dans le pays. Cette décision marque une rupture et rejoint les orientations de diversification économique formulées par le FMI ainsi que les recommandations de la Banque mondiale sur le développement des filières agricoles et pastorales.

La mise en œuvre de cet objectif très ambitieux suppose une large **modernisation et réorganisation de la filière**, depuis l'approvisionnement en animaux jusqu'à l'acheminement de la viande vers les marchés extérieurs. D'ici janvier 2028, les autorités prévoient d'achever les **abattoirs** en construction et de développer les **chaînes du froid**, les **plateformes logistiques**, les dispositifs de **contrôle sanitaire** et les **transports** adaptés.

La volonté affichée par le gouvernement de moderniser le secteur de l'élevage s'est également traduite par la poursuite des **recherches en matière d'alimentation animale en vue de limiter les besoins de mobilité des troupeaux**. A partir du 10 septembre, une équipe de l'Institut de recherche en élevage pour le développement (IRED) a conduit une mission à Faya (Borkou) sur l'alimentation animale en milieu saharien et oasien. L'initiative comprend l'introduction du Maralfalfa, une plante fourragère hybride riche en protéines utilisée pour nourrir le bétail. L'originalité de la démarche réside dans l'association entre expérimentation d'une nouvelle ressource fourragère et connaissance des ressources locales. Son éventuelle diffusion dépendra des résultats obtenus, notamment de sa faisabilité dans un environnement où l'eau constitue une contrainte majeure.

↘ Accéder à l'article en ligne

Tchad : Circulaire du MATD relative à la prévention des descentes précoces des transhumants et sécurisation de la campagne de transhumance 2026-2027

Par la circulaire n° 007/MATD/SG/2026 du 28 septembre 2026, le Vice-Premier ministre tchadien chargé de l'Administration du territoire, Limane Mahamat, demande aux autorités administratives et traditionnelles de **prévenir les descentes précoces de troupeaux avant la fin des récoltes**. Le texte rappelle l'**ouverture des couloirs en principe au 1er janvier** et prévoit un suivi des récoltes tous les 15 jours, l'**arrêt des troupeaux en avance vers des zones d'attente** équipées en eau et pâturage, ainsi que la **réactivation des comités mixtes de gestion des conflits**. Il appelle enfin à coordonner les flux transfrontaliers avec les pays voisins. ↘ Accéder au document



Marché à bétail de Bol,Tchad

Soudan : Le Gouvernement de paix et d'unité établi par la coalition Tasis confronté aux problèmes de santé animale

Le 4 mai 2026, le Gouvernement de paix et d'unité établi par la coalition Tasis a annoncé la nomination de ses premiers ministres dans le cadre d'un effort plus large visant à institutionnaliser la gouvernance dans les zones contrôlées par les Forces de soutien rapide (RSF) de Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemedti ». Hafiz Ibrahim Abdel Nabi, ancien ministre fédéral des Ressources animales sous le gouvernement de transition d'Abdalla Hamdok (2021-2022), membre de la communauté rezeigat et neveu de Hemedti, a été nommé ministre de l'Élevage et des Pêches.

La santé animale s'est rapidement imposée comme l'une des principales priorités du ministère. Le déclenchement de **la guerre a en effet provoqué la désorganisation du système vétérinaire au Darfour** : des laboratoires ont été pillés, du matériel détruit ou détourné, le cheptel utilisé à des fins expérimentales a disparu, et l'approvisionnement public en vaccins a été interrompu. En conséquence, les campagnes de vaccination ont été largement suspendues.

Si l'ampleur exacte de la crise demeure difficile à mesurer en raison de l'affaiblissement des capacités de diagnostic et de surveillance, les témoignages recueillis font état d'**épizooties récurrentes**, d'une **mortalité animale élevée** et de l'**apparition de maladies** jusque-là inconnues. À Umm Dafok (Darfour du Sud), des éleveurs rapportaient ainsi en septembre 2026 la perte de plusieurs dizaines de têtes de bétail par jour.

Dans ce contexte, plusieurs initiatives de **vaccination d'urgence** ont été lancées. Parmi elles figure une campagne conduite à Ammar Jadid, au Darfour central, en coordination avec les autorités traditionnelles, les administrations locales, les services vétérinaires et les comités de gestion des couloirs de transhumance.[1] Parallèlement, le ministère a travaillé étroitement avec la FAO pour soutenir des **campagnes de vaccination à plus grande échelle dans l'ensemble du Darfour**, notamment par l'acheminement depuis le Tchad de vaccins et de produits de santé animale destinés à limiter la propagation des maladies au sein des troupeaux.[2]

Afin de consolider ces efforts, Hafiz Ibrahim Abdel Nabi a supervisé la distribution de treize unités de réfrigération destinées à **renforcer la chaîne du froid vaccinale** et a soutenu la **réhabilitation du laboratoire vétérinaire régional de Nyala**, dans l'objectif de restaurer les capacités de diagnostic et, à terme, de production vaccinale. Malgré ces initiatives, les services vétérinaires continuent de faire face à d'**importantes pénuries de médicaments, de vaccins et de personnel qualifié**, tandis que les maladies animales et les mortalités du cheptel demeurent largement signalées à travers le Darfour.



Rein Paulsen, directeur du Bureau des urgences et de la résilience de la FAO, observe du bétail au complexe laitier de Kuku lors du lancement de la campagne de vaccination du bétail 2026

1. Le Darfour central lance une campagne d'urgence de vaccination du bétail dans la région d'Ammar Jadid, Aljmaheer, 24 Septembre 2026.

2. Soudan : la FAO lance une campagne nationale de vaccination du bétail pour protéger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en temps de conflit ↘ Accéder au lien

VEILLE documentaire & scientifique

NIVEAU NATIONAL

République centrafricaine : Etude sur la transhumance informelle et les zones grises dans le nord-ouest

Dans leur article « Transhumance informelle et zones grises : recompositions géopolitiques dans le nord-ouest centrafricain », Firmin Mbokolet et Guy-Florent Ankogui-M'Poko étudient la transhumance transfrontalière dans le triangle Koui - Niem - Yéléwa - Gaudrot (Ouham-Pendé et Nana-Mambéré), carrefour des corridors reliant la RCA au Tchad et au Cameroun. Ils soutiennent que **le recul de l'État n'y produit pas l'anarchie, mais une "gouvernance hybride" structurée, où s'articulent chefs coutumiers (Ardos), groupes armés et réseaux marchands.**

La méthode combine images satellites Landsat (2023–2025), 102 informateurs clés, 42 entretiens approfondis et six groupes de discussion avec 60 éleveuses mbororo, sur deux cycles de transhumance.

- **Premier constat : la dégradation climatique agit comme un multiplicateur de menaces.** L'effondrement précoce de la biomasse et le tarissement des points d'eau poussent les éleveurs à descendre vers le sud dès octobre, avant la fin des récoltes. Pour éviter les conflits avec les agriculteurs, ils quittent les couloirs officiels et s'engagent dans des zones enclavées contrôlées par l'ex-3R et le MPC, qui se disputent la rente : le premier taxe le bétail et les pâturages, le second les axes routiers et les marchés.
- **Deuxième constat : ce racket est prévisible et routinisé.** Les auteurs estiment la rente annuelle à environ 1,44 milliard de FCFA, soit moins de 2 % de la valeur d'un bovin, ce qui explique que les éleveurs l'acceptent comme un coût de transit. Les Ardos, sous contrainte armée, servent de relais à cette fiscalité parallèle. Le système creuse aussi les fractures internes : bergers salariés asphyxiés, jeunes Mbororo tentés par l'enrôlement.
- **Troisième constat, sous l'angle du genre : coupées des marchés par l'insécurité, les productrices de lait vendent à environ 150 FCFA le litre au lieu de 400 à 500.** Ce manque à gagner sert en partie à payer les taxes exigées par les milices, si bien que l'économie féminine finance indirectement le racket.

Les auteurs plaident pour un "réalisme pragmatique" : confier les nouveaux forages solaires aux Ardos, tester des transferts financiers mêlant cash et numérique pour protéger les revenus des éleveuses, et envisager un ticket unique de transit placé sous séquestre international, tout en reconnaissant le risque de légitimer les groupes armés.

↘ Accéder au document

Tchad : Pastoralisme et gestion des ressources naturelles dans le dernier numéro de la Revue Groupe de Recherche Espace-Climat-Environnement

Paru en août 2026, le dernier numéro de la revue GRECE propose **plusieurs articles offrant des éclairages sur le pastoralisme et la gestion des ressources naturelles**. ↘ Accéder au lien

Parmi eux, on peut notamment signaler :

- Elysée Tchonbourbo et Ludovic Baïsserné Palou étudient les **mécanismes de résolution des conflits fonciers dans la région du Mayo-Kebbi Ouest**. Ils démontrent que les mécanismes coutumiers restent les plus sollicités du fait de leur accessibilité et leur légitimité sociale.
- Etudiant la situation dans le Chari (Chari-Baguirmi), Ousman Mahamat Saleh Youssouf et Frédéric Réounodji analysent les **contraintes pesant sur les déplacements pastoraux, en lien avec les variations climatiques et la réduction des espaces disponibles**. Ils proposent notamment la construction d'un pont pastoral pour sécuriser la traversée du fleuve Chari.
- Nadji Djimbaye et Djimadoumadji Naidongarti étudient, eux, les **liens entre changements climatiques, mobilités pastorales et insécurité au niveau de la frontière tchado-centrafricaine**. Leur analyse appelle à renforcer la sécurité frontalière. La lecture croisée des contributions présentées invite à dépasser une explication climatique des conflits et à y introduire la question de l'accès au foncier, des rapports de pouvoir, de reconnaissance des éleveurs et les modalités de règlement des différends.

Cameroun : Etat des lieux des actions Une Seule Santé et co-construction d'une feuille de route opérationnelle pour la région de l'Extrême-nord

Pour **renforcer la surveillance, l'investigation et la réponse aux zoonoses et promouvoir l'approche « Une Seule Santé »**, le Programme National de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Émergentes et Réémergentes (PNPLZER), Plateforme Nationale Une Seule Santé, a organisé un **atelier à Maroua du 26 au 29 mai 2026**, avec l'appui du projet « Paix, Transhumance et Développement de l'Économie Pastorale autour du Lac Tchad » (PETRADEP), financé par l'Union européenne et la BMZ et mis en œuvre par la GIZ.

L'objectif était de faire un **état des lieux des initiatives Une Seule Santé** dans la zone d'intervention du projet et de **co-construire une feuille de route opérationnelle pour guider ses actions en matière de santé intégrée, en particulier en faveur des pasteurs transhumants**.

L'atelier a réuni des représentants de l'administration (ministères de l'Élevage, de la Santé publique, des Forêts et de la Faune, de l'Environnement et de l'Agriculture), de la recherche (LANAVET-Garoua, CPC-Garoua, Université de Ngaoundéré), de la société civile et du secteur privé (ROOHCAM, cabinets vétérinaires) et des partenaires techniques et financiers (GIZ PETRADEP, projet RACE, ACF).

Combinant présentations, travaux de groupe et restitutions en plénière, il a permis d'**informer les participants sur l'approche Une Seule Santé**, d'**évaluer les dispositifs existants** au regard des risques sanitaires liés à la transhumance, d'**identifier les obstacles à une mise en œuvre coordonnée dans les zones frontalières** (surveillance, partage de données, accès aux services de santé, réponse aux alertes) et de **co-construire une feuille de route opérationnelle**. ↘ Accéder au document

Cameroun : forum pour une transhumance pacifique et inclusive et un développement durable de l'économie pastorale

Le 26 octobre 2026, à Maroua, l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) a organisé un forum d'information, d'échange et de sensibilisation sur la **prévention et la gestion des conflits liés à la mobilité pastorale**. Le forum a bénéficié de l'appui du projet « Paix, Transhumance et Développement de l'Économie Pastorale autour du Lac Tchad » (PETRADEP), financé par l'Union européenne et la BMZ et mis en œuvre par la GIZ. Il a été ouvert par le délégué régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales de l'Extrême-Nord. Il a été animé par Roland Ziebe, enseignant à l'École nationale supérieure polytechnique de l'Université de Maroua, et Aboubakar Arama, cadre pastoraliste à la délégation régionale de l'Élevage de l'Extrême-Nord.

Ce forum fait partie d'une **série de quatre forums transfrontaliers** organisés dans les zones d'intervention du projet. Ils visent à **renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de prévention et de gestion des conflits agropastoraux, autour de la gestion des couloirs de transhumance** (ressources naturelles et infrastructures). L'objectif est d'aboutir à des engagements communautaires concrets et durables.

Plus de 120 personnes ont participé. Elles venaient de 26 localités des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua au Cameroun, et des provinces du Mayo-Kebbi Est, du Mayo-Kebbi Ouest et de N'Djamena au Tchad : éleveurs, agriculteurs et associations d'éleveurs ; élus locaux, autorités traditionnelles et religieuses ; services déconcentrés des ministères de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, et de l'Agriculture et du Développement rural ; groupes de femmes et de jeunes, champions de la paix et membres des comités de dialogue.

Le forum portait sur les textes qui encadrent la transhumance transfrontalière, les enjeux environnementaux et fonciers des couloirs (pâturages, eau, délimitation), la prévention, l'alerte précoce et la médiation des conflits. Il a aussi abordé la place des femmes et des jeunes dans la gouvernance pastorale. Il visait également à créer ou renforcer des réseaux d'acteurs transfrontaliers chargés de la surveillance, de l'entretien et de la gouvernance des couloirs. Après les présentations et les échanges, les participants ont proposé un plan d'action pour les espaces transfrontaliers communs au Tchad et au Cameroun. ↘ Accéder au document

Principales recommandations :

- appliquer strictement la **réglementation sur le règlement des litiges agropastoraux et la circulation du bétail** (décrets de 1976, 1978 et 1986)
- **regrouper les éleveurs dans une organisation syndicale** représentée dans chaque chef-lieu d'arrondissement
- harmoniser la **rémunération des bergers**, en revenant à la pratique ancienne d'un veau tous les six mois
- **renforcer les cadres de concertation** entre acteurs et le respect des règles de mobilité aux niveaux local, national et transfrontalier
- **doter les comités de gestion des marchés et les cadres de concertation** de ressources humaines et financières durables
- **mobiliser des moyens techniques et logistiques** pour mettre en œuvre les plans d'action.

NIVEAU RÉGIONAL

Webinaire régional sur le pastoralisme, la conservation et la sécurité dans la région soudano-sahélienne

WCS (Wildlife Conservation Society) et le PFBC (Partenariat pour les forêts du bassin du Congo) ont co-organisé un webinaire sur les **transformations du pastoralisme et de la transhumance, leurs impacts sur les territoires et les aires protégées, et les nouvelles approches pour accompagner ces dynamiques**. Au cours de cette session ont été présentés des travaux réalisés dans le cadre du PAIRIAC (Programme d'appui à l'intégration régionale et à l'investissement en Afrique centrale), financé par l'Union européenne.

Le coordinateur technique du PFBC a inscrit cet échange dans l'action de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui soutient le nexus pastoralisme-conservation-paix en application de la Déclaration de N'Djaména et de plusieurs accords transfrontaliers bilatéraux. Il a évoqué les perspectives de coopération avec l'IGAD en Afrique de l'Est, ainsi qu'un protocole régional en préparation avec le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) pour « une transhumance et une mobilité pastorale apaisées en Afrique centrale », en application de sa Stratégie Climat, Paix et Sécurité.

- Michelle Wieland (Technical Director, région soudano-sahélienne, WCS) a présenté la **stratégie régionale de WCS sur le pastoralisme, qui rompt avec les approches conflictuelles et fait des communautés pastorales des parties prenantes de la construction de paysages interconnectés dans l'espace soudano-sahélien**. ↘ Accéder au document
- Dans ce même espace, par l'analyse satellitaire des couverts du sol, Surya Gautam (Conservation Planning Scientist, WCS) a documenté la **pression agricole, des feux et de l'assèchement des mares**, avec un focus sur le parc de Sena Oura.
- Martin de Lavernée (Project Lead, GIST Research) a analysé l'**économie politique du néo-pastoralisme** qui se développe au Tchad et au Cameroun, et proposé des axes d'action adaptés pour améliorer les relations entre pasteurs et aires de conservation. ↘ Accéder au document
- Christophe Benard (Iram) a présenté une étude pluridisciplinaire sur le **système d'administration de la transhumance et les pratiques fiscales, légales et illégales sur le bétail** dans les zones d'intervention du PAIRIAC avec des propositions de mesures plus incitatives pour l'élevage pastoral. ↘ Accéder au document
- Cindy Chungong (Cindy Chungong Consulting) a souligné les **réalités des femmes et des jeunes dans des systèmes pastoraux en transition**, tenus à la marge du partage des bénéfices. ↘ Accéder au document
- Liliana Vanegas (consultante indépendante) a montré que **les couloirs de transhumance, bien qu'identifiés, restent peu utilisés faute d'infrastructures et de sécurité**, et proposé des leviers pour concevoir des interventions favorisant le changement de comportement.

En clôture, Jean Frédéric Beauchesne (WCS) et Dany Pokem (PFBC) ont appelé à ritualiser ces échanges entre acteurs de la conservation, chercheurs, États, investisseurs et partenaires de développement, en réaffirmant que la conservation ne peut être abordée indépendamment du développement socio-économique et de la gouvernance locale.

Etude sur la démilitarisation et décriminalisation de la transhumance transfontalière en Afrique centrale

Publiée en juin 2026 par Natali Kossoumna Liba'a, cette étude a été réalisée pour l'Institut d'études de sécurité (ISS) dans le cadre de l'Observatoire sur le crime organisé et la violence en Afrique centrale, financé par l'Union européenne.

À travers une approche historique remontant aux années 2010, le rapport démontre la manière dont les groupes armés et réseaux criminels ont tenté de capturer certains corridors pastoraux, des marchés à bétail et des flux commerciaux au Cameroun, au Tchad, en RCA et en RDC. Il évoque les **stratégies d'adaptation des éleveurs, notamment la militarisation croissante de la transhumance**.

Dans ce contexte, le rapport recommande de sécuriser les couloirs de transhumance, d'améliorer la traçabilité du bétail, de lutter contre les économies criminelles liées au pastoralisme, de renforcer les mécanismes locaux de médiation foncière et de développer la coopération régionale entre États et organisations régionales. ↘ Accéder au document

VEILLE sur les accords sociaux et les conflits

NIVEAU RÉGIONAL

Soudan et Tchad : Le déficit des pluies précipite les mobilités saisonnières

Entre juillet et septembre, **le Darfour (Soudan) a connu une saison des pluies tardive, marquée par un important déficit pluviométrique dans une grande partie de la région**. Les localités septentrionales ont été les plus affectées, en particulier au Darfour du Nord, où la baisse des précipitations a entraîné une **réduction du couvert végétal, des pénuries d'eau et une dégradation des conditions agricoles**.

Dans ce contexte, **de nombreux éleveurs soudanais, y compris certains revenant de RCA, n'ont pas rejoint les zones de pâturage septentrionales qu'ils fréquentent habituellement pendant la saison des pluies**. Une part importante du cheptel est ainsi restée concentrée autour de Reheid Al-Birdi, Abouri et Um Takina (Darfour du Sud), où les conditions pluviométriques demeuraient relativement plus favorables. Cette concentration a accru la **pression sur les pâturages et les ressources naturelles disponibles, tout en augmentant les risques de tensions entre agriculteurs et éleveurs au cours de la saison agricole**.

Dans ces conditions, la migration saisonnière des éleveurs vers le sud du Darfour, puis vers la République centrafricaine, a débuté plus tôt qu'à l'accoutumée. Les difficultés d'accès à l'eau rendent enfin le cheptel plus vulnérable et contribue à la diffusion de maladies. Ces problèmes, d'abord observés au nord du Darfour se sont dernièrement diffusés plus au sud. Constatant la **dégradation de la santé de leur bétail**, certains éleveurs ont précipité la vente de leurs troupeaux, souvent à bas prix.

Au Tchad, l'Agence nationale de la météorologie (ANAM) a publié en septembre un bulletin spécial consacré aux effets d'"El Nino" ainsi que des précipitations insuffisantes ayant caractérisé la saison des pluies.[3] La zone sahélienne au centre du Tchad d'où afflue la grande partie du bétail vers le sud du pays est la plus touchée, avec des quantités d'eau reçues inférieures de plus de moitié aux niveaux habituels. Dans la zone soudanienne qui accueille les flux de bétail en saison sèche, les pluies sont plus proches des niveaux habituels, mais certaines localités connaissent aussi des difficultés, notamment dans le Moyen-Chari et la Tandjilé. Le bulletin signale enfin une montée des eaux tardive et irrégulière du Chari et du Logone.

Cette situation fait craindre une saison sèche difficile pour les éleveurs. Selon le bulletin, **le manque de pâturages et d'eau a poussé des troupeaux à descendre vers le sud plus tôt que d'habitude, alors que les récoltes restent encore sur pied**. Cela accroît les risques de dégâts champêtres et de tensions avec les agriculteurs. Les conséquences effectives de cette situation en matière de cohésion sociale dépendront notamment des précipitations qui adviendront jusqu'à la fin de la saison des pluies, des réserves fourragères ainsi que des possibilités de négocier les passages et l'accès à l'eau.

Afin d'anticiper les difficultés, le gouvernement a lancé une mission d'évaluation supposée couvrir onze provinces. Une délégation gouvernementale s'est rendue à Abéché (Ouaddaï) le 10 septembre. Les autorités et leurs partenaires ont également prévu la constitution de stocks alimentaires par l'Office national de sécurité alimentaire ainsi que l'acquisition d'aliments pour bétail afin, au besoin, d'appuyer les éleveurs. ↘ Accéder au lien

Soudan et République centrafricaine : Un atelier transfrontalier pour une transhumance apaisée

Les 28 et 29 août, le Groupe cadre des sous-préfets transfrontaliers de la région centrafricaine de Yadé et de la province tchadienne du Logone oriental a organisé une conférence à Mbaïbokoum (Logone oriental). Organisée avec l'appui de Concordis International, l'événement a réuni près de 600 participants dont des acteurs du développement agropastoral et des représentants des autorités des deux pays. La rencontre visait à **renforcer les capacités de prévention et de gestion des conflits, à examiner les possibilités de matérialisation des couloirs de transhumance et à envisager les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement**. Les interventions ont aussi porté sur les litiges fonciers, la criminalité transfrontalière et les mouvements de personnes et de bétail. Les autorités présentes ont insisté sur la **nécessité de réponses concertées entre les deux côtés de la frontière**.

3. Agence nationale de météorologie, Effet du phénomène « El Niño » sur la pluviométrie du Tchad-Saison 2026, bulletin spécial, septembre 2026.

NIVEAU NATIONAL

Tchad: Un atelier à Fianga sur les conflits liés aux ressources naturelles et les mécanismes traditionnels de gestion des crises

Les 4 et 5 août 2026, un atelier s'est tenu à Fianga (Mayo-Kebbi Est) dans le cadre du Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel, appuyé par la Coopération allemande, la GiZ, UNICEF et le PAM. Réunissant une cinquantaine de participants, les travaux ont abordé les **conflits liés à l'accès au foncier, à l'eau et aux pâturages, ainsi qu'à l'exploitation des ressources halieutiques, forestières et minières**. Les participants ont aussi examiné le rôle des rumeurs, des discriminations et des discours de haine dans l'aggravation des tensions. Ils ont enfin échangé sur les mécanismes traditionnels de règlement des différends et des outils favorisant la cohésion.

République centrafricaine : un cadre de concertation préfectoral pour une transhumance apaisée en Mambéré-Kadéï

Les 28 et 29 juillet derniers, Berberati a accueilli l'atelier de mise en place du **cadre de concertation préfectoral sur la transhumance dans la Mambéré-Kadéï**. Organisée avec l'appui de l'IRAM dans le cadre du projet I Yéké Oko 2, financé par l'Agence française de développement, la rencontre était placée sous le patronage du Gouverneur de la région de l'Équateur. Elle a réuni par ailleurs le Ministère de l'élevage et de la santé animale, les services préfectoraux et sous-préfectoraux, les services techniques de l'élevage et de l'agriculture, les représentants des communes de la préfecture, les représentants des éleveurs, la FNEC, des représentants des comités de gestion des espaces agro-pastoraux, l'OFCA, comités locaux de paix et plateforme des confessions religieuses.

Dans les sous-préfectures de Berberati, Gamboula, Gadzi et Amada-Gaza, où se concentrent éleveurs locaux et différents groupes de transhumants, **la pression sur les ressources et l'absence de stratégie adaptée et concertée d'aménagement et de gestion des espaces agro-pastoraux alimentent en effet de fortes tensions**. Par ailleurs, cette région est marquée ces dernières années par l'évolution des trajectoires de transhumance, avec l'arrivée, récente, d'éleveurs transhumants venus du Nigéria.

L'objectif dans ce contexte évolutif était de **doter la préfecture d'un espace de dialogue inclusif et fonctionnel pour prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles**, mais aussi de poser les bases des premières réflexions en vue de l'élaboration d'une **charte pastorale préfectorale** (sorte de déclinaison locale de la stratégie nationale de gestion de la transhumance).

Après les exposés sur le contexte, les enjeux locaux et la Stratégie nationale sur la transhumance, éleveurs et agriculteurs ont livré des témoignages francs : destruction de champs d'un côté, prélèvements forcés et pressions armées de l'autre. Les travaux de groupe ont ensuite analysé les défis environnementaux, sociaux, économiques, sécuritaires, sanitaires et de gouvernance. Les groupes de travail ont ainsi porté sur :

- les enjeux et défis d'une transhumance pacifique et apaisée dans la Mambere Kadéi,
- la définition de la composition, le mandat et le mode de fonctionnement du cadre de concertation,
- l'élaboration d'une feuille de route du cadre de concertation préfectoral sur la transhumance et le processus d'élaboration de la charte préfectorale agro-pastorale,
- la mise en place d'un comité de suivi.

L'atelier a abouti à la création du cadre de concertation, présidé par le Sous-préfet de Gamboula et composé de 22 membres, ainsi qu'à l'adoption d'une feuille de route et à l'installation d'un comité de suivi. Les participants ont recommandé la reconnaissance officielle des COGESAP et plaidé pour des parcs de vaccination, des points d'eau et le balisage des couloirs de transhumance.

Les prochaines étapes prévues sont la finalisation de la note de concept, la transmission du texte fondateur au Gouverneur, une assemblée constitutive en octobre, puis élaboration et validation d'une charte agropastorale préfectorale d'ici la fin de l'année 2026.



Contact :

Marion Anvroin
m.anvroin@iram-fr.org

Léa Graafland
l.graafland@iram-fr.org

Une information ou une production à partager ou relayer dans ce bulletin?
Ecrivez-nous !

Prochains bulletins :

- janvier 2027
- avril 2027

Bulletin réalisé sous la responsabilité de l'Iram et de GIST

Financé par

Membres du Comité d'orientation

Conception : Terre Nourricière

Ce bulletin a été produit avec le soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Iram et de GIST et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les données utilisées dans le cadre de cette publication ont été partagées à titre collaboratif. Elles sont susceptibles d'être incomplètes ou imparfaitement vérifiées. Les auteurs ne sauraient garantir leur exhaustivité ni leur exactitude absolue. Les résultats, interprétations et conclusions présentés ici relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.